

ANNALES

DE LA

BONNE SAINTE ANNE

DE BEAUPRÉ.

*Avec l'approbation de N.N. SS. les Archevêques et Evêques de Québec,
Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Rymouski et St-Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86)



In raconte de vous d'admirables choses. (Ps 86).

O Bonne Ste Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. C. E. Carrier. Gérant des "Annales"
Collège de Lévis, Lévis. — Prix 35 centins pour abonnement.

Imprimerie de Légar Brousseau, 9, rue Buade, Québec.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avantages.—Pèlerinage de Saint Jacques.—Sainte Philomène.
—Poesie.—Du rôle de l'Eglise catholique en Amérique
(suite).—La Portioncule.—L'omelette du commis voyageur:
Actions de grâces à Sainte Anne.—Faveurs obtenues.—
Dons à Ste Anne.—Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats Unis ; fr 2.50
pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

- 1o Deux messes, une le lundi, et l'autre le samedi de chaque semaine, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement.
- 2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

PÈLERINAGE A SAINTE ANNE.

(21 Juin.)

St Jacques de l'Achigan, 12 juillet 1883.

Un pèlerinage à la bonne Ste Anne de Beaupré, organisé par la paroisse de Saint-Jacques et les paroisses environnantes, sous le patronage du

Grand Vicaire I. D. Maréchal, a eu lieu, le 21 juin. Les paroissiens de St Jacques étaient heureux de se rencontrer avec leur ancien pasteur, et sous sa garde et celle de leur curé actuel, ils n'ont craint ni péril, ni fatigue.

Le départ eut lieu à huit heures et à chaque station, nous accueillions de nouveaux pèlerins, et tous ensemble nous récitons le chapelet, ou nous écoutons le beau cantique à Ste Anne : " Vers son sanctuaire. "

A St-Cuthbert nous eûmes le plaisir de contempler plus de deux cents pèlerins à la suite de leur vénéré curé. Aussitôt que chacun eut pris place, les chars reprennent leur course rapide.

L'impatience des pèlerins est grande, mais aussi la piété augmente, les prières se font en commun, les cantiques sont chantés avec plus d'entrain. Bientôt, on annonce la ville de Québec. Encore quelques minutes, et le siflet retentissant donne le signal du débarquement. Chacun s'empresse de descendre et de se rendre immédiatement au bateau, retenu d'avance. Nous défilons en bon ordre. Lorsque tous eurent pris place, le voyage continue, et l'espérance d'une prochaine arrivée se manifeste sur toutes les figures.

Accompagnés de l'harmonium, les chants s'animent, les cantiques se répètent, des hymnes sont entonnés, et nous écoutons religieusement l'*Ave Maris Stella*, le *Salve Regina*, les *Litanies* et d'autres chants encore.

Bientôt l'église de Sainte-Anne se montre ; l'allégresse est grande. Lentement le débarquement se fait, et la procession s'organise et arrive enfin au sanctuaire béni de la bonne Sainte-Anne. Là, au pied de l'aïeule de Jésus, tous les pèlerins se jettent à genoux et le cœur rempli de confiance, ils prient et lui demandent aide et protection.

Un *Te Deum* en action de grâce est chanté, de

nouveau le cantique " Vers son sanctuaire " est répété. Le révérend père Supérieur monte en chaire, remarque le grand nombre de personnes, et encourage par de bonnes paroles à la piété et à la dévotion. A ses exhortations touchantes, il joint la prière en commun. Ensuite a lieu la bénédiction du Saint Sacrement et la vénération des reliques.

Une partie de la nuit est employée à confesser les fidèles. Les malades, les infirmes se font porter au pied de la bonne sainte et lui demandent son secours. Un paralytique y passe la nuit. A peine le jour paraît-il que les stations recommencent, l'espérance se ranime en comptant les nombreuses béquilles que sainte Anne a conquises en accordant la guérison à ses dévots serviteurs, et cela depuis des siècles.

Dès cinq heures, le saint sacrifice de la messe est offert par tous les prêtres faisant partie du pèlerinage. A la messe de six heures, la sainte communion se distribue aux fidèles qui la reçoivent avec un grand respect.

Après la messe, le sermon. Le révérend père Supérieur pour la seconde fois, voulut encore nous encourager la piété, à la confiance par des paroles touchantes et persuasives. Il prit pour texte les paroles de l'Évangile : " Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée. " Il développa si bien son sujet que l'auditoire en était ému jusqu'aux larmes.

Après le sermon, les objets pieux furent bénis, et le bon père nous fit prier aux intentions du Souverain Pontife afin que chacun pût gagner l'indulgence accordée à ceux qui font le pèlerinage à Ste-Anne. Une fois encore eut lieu la vénération des saintes reliques.

La foule recueillie reçoit la bénédiction du Saint Sacrement et va se disposer à partir lorsque tout à coup un cri perçant retentit dans l'église : " je suis

guérie, Sainte Anne vient de me guérir, merci ! " C'était une jeune femme que Ste-Anne venait de guérir en récompense de sa foi et de sa confiance. En remerciement, elle lui porte sa béquille devenue inutile, elle la dépose aux pieds de sa protectrice, en versant d'abondantes larmes, et publie tout haut ce qui vient de lui arriver. Les assistants sont touchés, émus et versent des pleurs d'attendrissement et de joie en rendant hommage à la bonne sainte. Un *Te Deum* se chante. D'autres guérisons furent obtenues entr'autres celle d'un jeune père de famille, tremblant des fièvres depuis un grand nombre d'années et qui n'a ressenti aucune atteinte de sa maladie depuis son retour.

Enfin, nous laissons Sainte Anne à regret, emportant chacun un souvenir, un peu d'eau de la source qui coule devant l'ancienne église et l'espoir d'y revenir.

UN PÈLERIN.

—ooo—

SAINTE PHILOMÈNE.

(11 août)

Le père de Philomène était un de ces petits princes de la Grèce qui conservaient leurs Etats sous le bon plaisir et la haute tutelle des empereurs romains. Il vivait du temps de Dioclétien et fut converti au Christianisme par un médecin nommé Publius, aux prières duquel il se reconnaissait redevable de sa fille. L'enfant, en souvenir de la foi chrétienne qu'elle avait reçue, fut appelée *Philumena* ou fille de la lumière. Dès son enfance, elle fit preuve d'un grand amour pour Dieu, elle s'attacha de préférence à la pratique de l'aimable vertu qu'elle fit vœu de garder, étant âgée de onze ans seulement.

Quelque temps après, le père de Philomène fut obligé de faire le voyage de Rome pour obtenir la paix de l'empereur Dioclétien qui eût voulu lui enlever ses Etats. Il partit avec son épouse et sa fille et obtint une audience du prince. Celui-ci fut frappé de la beauté de Philomène, encore qu'elle eût à peine treize ans. Il était veuf de sainte Sirène qu'il avait fait mourir parce qu'elle était chrétienne. Il demanda la main de la jeune Grecque, offrant la paix à ce prix. Les parents accueillirent sa demande avec joie ; mais leur fille, se souvenant de son vœu sacré, refusa constamment les offres du prince, disant qu'elle avait donné tout son cœur et sa foi au Roi des rois, Notre-Seigneur Jésus-Christ. En vain son père se jette à ses genoux et la prie d'avoir pitié de lui et de sa patrie, et de considérer les biens dont elle se prive.

— Mon Dieu et ma virginité vouée à Jésus-Christ, mon Sauveur, répondit-elle, sont mes biens les plus chers ; ma patrie, c'est le ciel !

L'empereur essaya de la séduire par les promesses les plus brillantes et de l'effrayer par de terribles menaces ; mais rien ne fut capable d'ébranler son courage et d'affaiblir sa fidélité à son céleste Epoux. Espérant que les rigueurs triompheraient de sa résistance, il la fit jeter, couverte de chaînes, dans un cachot de son palais ; chaque jour il venait la voir, lui offrant avec la liberté le trône du monde. Cependant Notre-Seigneur et la très sainte Vierge soutenaient cette sainte âme contre tous les assauts du dedans et du dehors.

Dioclétien, lassé de ne rien obtenir, résolut d'avoir recours aux supplices. Il fit attacher la jeune fille à une colonne de son palais et flageller si cruellement qu'on la reporta mourante dans son cachot. Pendant la nuit, les anges lui apparurent et guérirent ses plaies.

Le lendemain, l'empereur la fit venir ; surpris de

lui trouver une santé florissante, il essaya de la convaincre que Jupiter était l'auteur de ce prodige et qu'il lui destinait évidemment le trône du monde ; mais la sainte, bien loin de se laisser séduire par ses promesses, lui donna des preuves si fortes de la vérité du christianisme qu'il fut réduit au silence. Furieux de cette défaite, il ordonna qu'on lui attachât une ancre au cou et qu'on la précipitât dans le Tibre. Les anges vinrent encore une fois à son secours ; ils détachèrent la corde qui tenait l'ancre, laquelle tomba au fond du fleuve, tandis que la sainte jeune fille était transportée saine et sauve sur le rivage.

Ce nouveau prodige, que l'empereur attribua à la magie, ne fit qu'irriter sa colère ; il commanda à ses archers de la percer d'une grêle de traits. Le corps de Poilomène en était tout hérissé ; son sang ruisselait de toutes parts. Le tyran ordonna alors de faire rougir les traits dans une fournaise et de l'en accabler ; mais les flèches par la permission divine, se retournèrent contre ceux qui les lançaient. Six des archers périrent et plusieurs autres se convertirent. Le peuple, témoin de ce miracle, poussait des cris d'admiration. L'empereur, craignant quelque tumulte, se hâta de faire décapiter la sainte martyre. C'était dans les dernières années du troisième siècle, le dixième jour du mois d'août.

Le nom de sainte Philomène et son histoire étaient restés dans l'obscurité la plus profonde jusqu'au commencement de ce siècle. Ni les auteurs profanes, ni les annales ecclésiastiques n'ont retracé ses combats et ses victoires. La connaissance que nous en avons vient uniquement des révélations faites par la sainte à trois personnes différentes, il y a environ soixante-dix ans.

L'abbé GARNIER!

POESIE

DÉDIÉE A STE ANNE QUI A GUÉRI MA FEMME D'UNE TRÈS
FORTE PLEURÉSIE DÉCLARÉE INCURABLE.

Bonne Ste Anne, ô mère de Marie,
Ah ! recevez mes tendres sentiments.
Cette faveur prolongera ma vie,
Et laissera la mère à ses enfants.

Epouse aimante, et de plus, tendre mère,
Vous savez comme ces titres sont grands.
En écoutant de l'époux la prière,
Vous conservez la mère à ses enfants.

Des affligés vous êtes le refuge,
Vous exaucez les pécheurs repentants ;
Faites qu'un jour, auprès du Divin Juge,
Je puisse voir le père et ses enfants.

UN ABONNÉ.

Pointe-aux-Trembles, 25 mai 1883.

— 000 —

DU ROLE DE L'EGLISE CATHOLIQUE EN
AMÉRIQUE

ET PARTICULIÈREMENT AUX ÉTATS-UNIS.

(Suite.)

Où trouvons-nous, en effet, dans l'histoire de notre Eglise un martyr plus glorieux que l'apôtre des Hurons, le François-Xavier de l'Amérique, le Père Brébœuf. Abandonnant une vie commode et pleine d'affection, le Père Brébœuf quitta la France, sa patrie, en 1625. Après avoir étudié pendant deux ans les dialectes indiens, il s'engagea dans les forêts et dans leurs sombres solitudes sans autre compagnon que son crucifix, sans autre distraction

que son bréviaire, à neuf cents milles de ses concitoyens. Il commença ses travaux d'Hercule contre la dépravation des sauvages, malgré leur haine et leur persécution, n'ayant d'autre nourriture que du grain bouilli avec du poisson fumé, n'entendant d'autre bruit que les hurlements des loups et l'horrible cri des Indiens. Grâce au charme de son caractère et à sa connaissance approfondie de leur langue qu'il parlait si bien qu'il en était nommé le Ciceron, et par dessus tout, grâce à Dieu, il parvint à convertir les Hurons. Mais souvent le succès du missionnaire n'est autre que le triomphe du Christ au Golgotha. Tout à coup et d'une façon imprévue, les Iroquois tombèrent sur les Hurons en poussant un cri de guerre, qui fit trembler les wigwams. Alors bravement, répondant aux cris par des cris, aux coups par des coups, aux attaques par la défense, les Hurons catholiques soutinrent la lutte jusqu'au moment où ils furent écrasés par le nombre. Le Père Brébœuf fut fait prisonnier. Il endura des souffrances que les annales d'un Néron n'enregistrèrent jamais. Battu de verges, les ongles arrachés de ses doigts, on attachà à son cou un collier de fer de haches rougies au feu. Ferme et inflexible, soutenu par la grâce, sa seule pensée était pour ses Indiens convertis. Se tournant d'un air calme vers eux, il leur dit : " Mes enfants, élevons au milieu de nos souffrances nos yeux vers le ciel et mourons dans la foi ; " mais si ces paroles soutenaient l'énergie de ses compagnons de douleurs, elles excitaient encore plus la colère de leurs persécuteurs. On l'attacha à un poteau, on lui versa sur la tête et les épaules de l'eau bouillante ; on lui coupa des bandelettes de chair sur le corps ; voyant son courage inébranlable, le tomawak siffla dans l'air et le scalp termina sa vie. Si les hommes rouges ne comprirent pas la religion que le Père Brébœuf enseignait, du moins ils admirèrent son

courage, et à peine était-il tombé que, dans une sauvage admiration, il lui ouvrirent la poitrine et vinrent en foule pour boire son sang, pendant que le chef lui arrachait le cœur et le dévorait, dans l'espérance d'infuser en lui le courage du martyr.

Si nous voulions raconter la vie de Jogues à New-York, de Marquette dans la vallée du Mississipi, ou de tout autre de ces religieux jésuites, dominicains ou franciscains, qui pendant les deux cents ans qui suivirent la découverte de l'Amérique en ont évangélisé les populations, nous trouverions presque partout la répétition de la scène que je viens de décrire. Ils travaillaient dans la faim et dans la soif, dans la chaleur et dans le froid, dans les tempêtes, dans la neige, sous la pluie, à travers les montagnes, les forêts, les déserts le long des torrents et des rivières, n'ayant d'autre espérance que la vie à venir, d'autre satisfaction que le devoir accompli, d'autre secours que la grâce, d'autre compagnon que Dieu. Les missionnaires chrétiens souffraient et mouraient contents, si, au moment de rendre leur dernier soupir, leurs yeux rencontraient l'homme rouge des forêts ému et touché et semblant leur dire qu'ils étaient ses meilleurs amis, ses plus sages conseillers, ses sauveurs bien-aimés. Et une Eglise qui enfante de tels dévouements, qui a civilisé ce pays, n'aurait pas, par droit primordial, un droit d'existence au milieu de nous ? Notre plus vieille cité, Saint-Augustin, n'a-t-elle pas été fondée par le catholique Mellandez et peut-être par le catholique Espage ? Jogues prêcha le premier l'Évangile à New-York ; de Olmos au Texas, et en 1601, les Franciscains célébraient la messe en Californie. Le Maine eut le Père Béard et le Vermont le Père Francis. Dès 1615, en fait, il n'y avait pas à cette date d'Etat où la religion catholique ne fût enseignée, crue et pratiquée.

A la vérité, le spectacle que donnaient les laïques

catholiques égalait la beauté du spectacle que le clergé catholique nous a fourni dans ses relations avec les Indiens. En comparant leurs efforts les uns aux autres, on ne sait lesquels il faut le plus admirer.

Les voies de la Providence sont mystérieuses. Saint Paul devint un des plus grands apôtres, saint Augustin l'un des plus grands saints, et Newman l'un des plus illustres cardinaux ; en vérité c'est l'imprévu qui arrive le plus souvent : les plus abondantes bénédictions nous arrivent des sources les moins connues.

Parmi tous les noms de l'Amérique, depuis sa découverte jusqu'à la révolution, il n'en est pas dont nous puissions être plus fiers, que nous devons plus faire connaître à nos enfants, dont la sage-générosité, la conscience, l'honnêteté, la prudence et la force soient aussi dignes de mémoire que celui de George Calvert lord Baltimore.

Après avoir reçu une excellente éducation, il fut admis à l'université d'Oxford, fait chevalier et nommé membre du Conseil privé. Il représenta l'*alma mater* au Parlement ; nommé secrétaire d'Etat sous Jean Ier, il avait la confiance de tous, leur affection, leur estime, et cela à l'heure où être catholique était se révolter contre la loi et se mettre hors de la société. Ce vrai grand homme écouta la voix de sa conscience, il écarta de son esprit les préjugés, il étudia, réfléchit et se décida. L'Eglise d'Angleterre, dans laquelle il était né et dans laquelle seule il avait une position sociale, il la laissa pour s'unir aux catholiques persécutés. Il résigna ses fonctions, sachant en le faisant la suspicion ou le mépris dans lequel sa religion était tenue. Au moment où le roi acceptait avec regret sa démission il voulut lui donner un témoignage particulier de sa bienveillance et le désigna membre du conseil privé pour l'heure de sa mort. Mais, craignant l'inconstance du roi, connaissant les intrigues de la

cour, lord Baltimore le déterminâ à ne point s'exposer à l'une et à se délivrer des autres. Cependant, les persécutions auxquelles ses coreligionnaires étaient exposés, présageaient un avenir chaque jour plus sombre et plus redoutable. Une idée nouvelle vint à l'esprit de lord Baltimore : celle d'obtenir du gouvernement des espaces de terrain dans les colonies, où il serait libre d'élever en paix un autel à son Dieu et de le servir avec fidélité. Son cœur, décidé à tout lorsque après avoir longtemps médité et réfléchi il avait pris une décision, se mit aussitôt à l'œuvre. Mais ses sacrifices avaient plu à son Créateur et il entra dans le repos éternel au moment même où la charte qui réalisait ses désirs recevait la signature du roi. Grâce à Dieu, ce courageux père eut un fils non moins courageux. Léonard continua ses travaux.

Avec trois prêtres jésuites et environ deux mille émigrants irlandais et anglais, il arriva à Chesapeake en 1634. Faibles en nombre, sans autre pensée que celle de la prière et du travail, sans autre désir que de se bâtir dans le désert une maison où ils pussent professer leur foi sans péril et la pratiquer sans tracasseries, ils sont devenus les pionniers, d'une œuvre la plus grande que l'Amérique ait faite : ils furent les créateurs, les instituteurs, les défenseurs de la liberté religieuse.

Sous la douce influence de leurs enseignements ce fut la catholique Maryland qui fut le pionnier, le berceau, la demeure de la grande charte de la liberté religieuse en Amérique.

C'est alors que naquit, se fortifia la liberté religieuse jusqu'au jour où le roi Guillaume, s'emparant du sceptre d'Alfred-le-Grand, le pouvoir s'échappant des mains des catholiques, la persécution recommença et se continua jusqu'à la Révolution.

R. BOURKE, S. J.

de Westboro, Mass.

(à continuer)

LA PORTIONCULE.

Le 2 août nous ramène avec la fête de Notre-Dame-des-Anges, la grande et célèbre indulgence de la Portioncule.

Et d'abord, que signifie ce nom un peu extraordinaire de *Portioncule* (petite portion), accolé à l'indulgence la plus abondante qui ait jamais été accordée et qui peut se renouveler indéfiniment pendant vingt-quatre heures? Ce nom ne caractérise aucunement l'indulgence elle-même, c'est celui du lieu auquel elle a été primitivement attachée.

La Portioncule est une petite église située à une lieue de la ville d'Assise (Italie). La tradition en attribue la construction à quatre ermites venus de Palestine vers l'an 252. Ils élevèrent en ce lieu un petit oratoire en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, et dédièrent l'autel à son Assomption glorieuse.

Au XIII^e siècle la chapelle tombait en ruine. Saint François l'aimait, parce qu'elle était dédiée à la sainte Vierge, et que la Reine des Anges y avait apparu plusieurs fois entourée des esprits célestes. Le saint patriarche entreprit de la réparer et y réussit. Puis il se fit construire tout près de là, une cellule qui devint sa demeure habituelle et où il mourut.

Or, uné nuit, pendant que le bienheureux François priait avec ferveur, il lui fut révélé que N.-S. Jésus Christ et Marie sa mère, étaient dans l'église avec une multitude d'anges. Se levant aussitôt, il y entra rempli de dévotion et se tint longtemps prosterné. Alors Notre-Seigneur lui dit :

“ François, demande ce que tu voudras pour le salut des âmes ; car tu as été donné au monde pour être la lumière des peuples et relever l'Eglise de la terre.”

Le bienheureux demeurait toujours prosterné,

comme ravi en esprit. Revenu enfin à lui-même, il répondit :

“ Notre Père très saint, je vous supplie, misérable pécheur que je suis, de daigner accorder à tous ceux qui viendront en ce lieu et visiteront cette église, pardon et indulgence de tous péchés après qu'ils s'en seront confessés à un prêtre et en auront reçu l'absolution.—Je supplie la bienheureuse Vierge, votre mère, l'avocate du genre humain, de daigner me prêter son appui et d'intercéder auprès de votre très clément et très miséricordieuse majesté.”

La Reine des cieux, s'inclinant à la prière du saint supplie son Fils en disant :

“ Dieu tout puissant et très grand, je conjure votre Divinité de daigner prêter l'oreille aux prières de frère François, votre serviteur.”

Et la divine Majesté répondit :

“ Tu as demandé une grande chose, frère François, mais tu es digne de plus grandes faveurs encore et tu les recevras. J'accueille ta demande et ta prière. Toutefois, tu iras trouver le Souverain Pontife, qui est à Pérouse, et tu lui demanderas de ma part cette indulgence.”

Saint François partit de grand matin accompagné du frère Massé de Marignan, et arrivé en présence du Pape, il lui dit :

“ Saint Père, il y a peu de temps que j'ai réparé une église en l'honneur de la Vierge Mère de Jésus-Christ. Je supplie votre Sainteté d'y attacher une indulgence, sans oblations, au jour anniversaire de sa consécration.”

Le Pape alléguait que ce n'était pas la coutume d'accorder des indulgences dans ces conditions, puis il proposa de la concéder pour une année seulement augmentant successivement jusqu'à sept ans.

“ Saint Père, dit François, ce ne sont pas des années que je vous demande, mais des âmes.

—“ Mais en quel sens voulez-vous des âmes ? ” dit le Pape.

—“ S’il plaît à votre Sainteté, répondit François, je veux qu’à cause des grâces que Dieu a répandues en ce lieu, quiconque viendra dans cette église, contrit, confessé et, comme il convient, absous par un prêtre, reçoive également la rémission de toutes peines et fautes, au ciel et sur la terre, depuis le jour de son baptême jusqu’au jour et à l’heure de son entrée dans cette église, en sorte qu’il n’ait plus rien à souffrir.” Et comme le Souverain Pontife hésitait encore, il ajouta : “ Ce n’est point en mon nom que je demande ceci, mais au nom et de la part de Jésus-Christ qui m’a envoyé.”

“ Et moi, dit le Pape, je l’accorde, il me plaît que vous l’ayez,” et il répéta trois fois ces dernières paroles. Les cardinaux présents firent quelques objections, mais sans obtenir d’Honorius autre chose, sinon qu’il limitât l’indulgence à un jour naturel, et il dit à François :

“ Nous vous accordons dès ce moment que quiconque entrera dans la dite église, bien confessé et contrit, soit absous de peine et de coulpe, et nous faisons cette concession à perpétuité mais seulement pour un jour de chaque année, c’est-à-dire à partir des premières vêpres et y compris la nuit, jusqu’aux vêpres du jour suivant.”

Le jour de l’indulgence n’était pas encore fixé, et Notre-Seigneur s’était réservé de faire lui-même cette détermination.

Au mois de janvier, comme François était en oraison dans l’église, Jésus-Christ lui apparut accompagné de sa mère et entouré d’une multitude d’anges. Il demanda au bienheureux pourquoi il ne s’occupait pas de faire gagner l’indulgence. François à son tour demanda à Notre-Seigneur qu’il voulût bien déterminer lui-même le jour, et Jésus-Christ indiqua le temps compris entre les vêpres du premier jour d’août et les vêpres du jour suivant.

A quelque temps de là saint François alla se pré-

sender au pape Honorius et le pria de confirmer cette grâce.

“ Frère François, lui dit le Pontife, vous demandez une grande chose, mais N.-S. Jésus-Christ, le roi du ciel, ayant exaucé vos prières aux instances de la bienheureuse Marie toujours Vierge, sa mère, nous écrirons aux évêques d'Assise, de Pérouse, de Todi, de Spolète, de Foligno, de Nocera et de Gubbio de se rendre à Sainte-Marie-des-Anges et d'annoncer à tous ceux qui y viendront l'indulgence qu'il vous plaira.”

Saint François fit remettre les lettres du Pape aux évêques qu'il avait désignés et qui se réunirent à la Portioncule au jour fixé. Ils invitèrent l'humble religieux à parler au peuple et il publia l'indulgence, disant qu'elle se renouvellerait chaque année à perpétuité.

L'indulgence de la Portioncule ne pouvait primitivement être gagnée qu'une fois l'année et seulement dans la chapelle de saint François. Les pèlerins qui visitent Sainte-Marie-des-Anges peuvent maintenant jouir de cette faveur tous les jours. L'indulgence est attachée aujourd'hui à toutes les églises ou chapelles franciscaines au jour anniversaire de la dédicace du célèbre sanctuaire d'Assise, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil le 2 août. Par une faveur très spéciale quelques églises ou chapelles publiques jouissent également de ce privilège, notamment la chapelle du Sacré-Cœur, à Saint Joseph de Lévis.

En multipliant les visites à ces sanctuaires et les prières faites selon les intentions du Souverain Pontife, nous attirerons sur nous des grâces abondantes, en payant nos dettes à la justice divine ; nous délivrerons ou du moins nous soulageront les âmes de l'Eglise souffrante, hâtant ainsi leur entrée dans l'Eglise triomphante ; enfin nous ferons avancer le jour où il plaira à Dieu de donner la victoire à l'Eglise triomphante.

L'OMELETTE DU COMMIS-VOYAGEUR

Le Père Lacordaire se trouvait un jour à dîner à une table d'hôte, dans une ville de province. Non loin du religieux qui prenait modestement son repas, sans rien dire, dinait un commis-voyageur fort satisfait de lui-même, et manquant complètement de cette réserve que produit la bonne éducation.

C'était un vendredi, un jour maigre ; occasion précieuse pour les commis-voyageurs qui dînent à table d'hôte de montrer au public combien ils se mettent au-dessus de tout ce qu'ils appellent les vieux préjugés. Après plusieurs lardons plus ou moins spirituels, contre le maigre d'abord, contre les dévots, contre les superstitions, etc., le bavard, qui du coin de l'œil observait le religieux inconnu, finit par s'impatienter du peu d'effet que ses paroles semblaient produire sur lui, et l'apostropha directement tout en lui passant un plat d'omelette dont il venait de s'adjuger le plus beau morceau :

“Moi d'abord, monsieur, lui dit-il d'un air goguenard, j'ai pour principe de ne croire que ce que je comprends.... N'est-ce pas raisonnable ?

—Monsieur, répondit poliment le Père Lacordaire en se servant les débris de l'omelette que son interlocuteur avait bien voulu lui laisser, comprenez-vous comment le feu, qui fait fondre le fer et le plomb, a fait durcir ces œufs ?

—Ma foi, je n'en sais trop rien, repartit le commis-voyageur, interloqué par cette question singulière.

—Et moi non plus, dit le Religieux, mais je vois avec plaisir que cela ne vous empêche pas de croire aux omelettes.”

ACTIONS DE GRACES.

ST-JACQUES L'ACHIGAN.—Depuis trois ans, l'ainée de mes enfants tombait d'épilepsie ; ses crises se répétaient tous les trois ou quatre jours et elle tombait alors douze et treize fois par jour de sorte qu'elle s'est trouvée obligée de discontinuer d'aller au couvent, et nous nous sommes trouvés dans la pénible nécessité de veiller constamment sur elle. Comme son intelligence en souffrait beaucoup, M. le curé jugea à propos de lui faire faire sa 1^{ère} communion à 8½ ans et l'année dernière nous fîmes un pèlerinage à Beaupré qui demeura sans succès satisfaisant.

Sans nous décourager, nous en fîmes un second, pleurant, suppliant et demandant avec confiance à la *bonne Ste Anne* de rendre la santé à notre enfant. Et qu'arriva-t-il ? La malade discontinua petit à petit de tomber, et depuis le mois de mars elle n'est pas tombée une seule fois.—A. F.

ST-ALEXIS DES MONTS.—Je souffrais depuis sept ans d'une hernie, qui m'obligeait de porter continuellement une bande en acier pour vaquer à mes affaires. Au mois de mars dernier la maladie devint plus grave, au point que je fus obligé de prendre le lit et j'endurai pendant près de quinze jours des douleurs atroces.

Après avoir employé en vain les services d'un médecin, je résolus de m'adresser à *Ste Anne*. Dans ce but je fis chanter une grand'messe en son honneur. Quelques jours après je sentis un mieux considérable, mais je n'osais encore ôter ma bande. *Ste Anne* eut pitié de mon peu de foi, et elle prit un moyen détourné pour me montrer que j'étais guéri. Un petit clou fit éruption du côté opposé à ma maladie, et me força d'enlever ma bande. Depuis plus d'un mois je ne m'en suis pas servi, et je me porte aussi bien qu'avant ma maladie.

E. G.

MEMRAMCOOK.—Atteint d'une maladie de foie très grave, accompagnée de plusieurs complications sérieuses, qui résistèrent opiniâtrement pendant 14 mois à l'art d'une médecine suivie et savante, je crus que tout en était fait de moi, et je n'espérai plus de secours des hommes. Alors j'élevai les yeux et les mains vers le ciel, où je plaçai désormais toutes mes espérances. Je m'adressai donc au Maître de tous biens par l'entremise de la bonne Ste Anne, et quelques jours après, je pouvais me livrer à des travaux légers. Quelques semaines écoulées nous ramenaient le printemps, qui me voyait reprendre avec vigueur mes travaux agricoles.

I. B.

Ma femme ayant été dangereusement malade, attribue sa guérison à l'intercession de Ste Anne. J'ai une médaille à l'effigie de Pie IX, que ce saint pape m'a donné quand j'étais au régiment des zouaves pontificaux. Cette médaille, de concert avec Ste Anne, nous a exempté beaucoup de *bills* de docteurs. La première fois qu'il nous a été démontré que cette médaille possédait quelque vertu fut par la guérison instantanée d'une entorse qu'une de nos petites filles s'était faite au pied ; son pied lui faisait si mal qu'elle ne pouvait faire un seul pas. Il vint à l'idée de ma femme de passer la médaille au cou de la petite et de lui faire dire : St Pie IX guérissez-moi parce que je suis l'enfant d'un de vos soldats. Cinq minutes après notre petite fille marchait comme si rien n'eût été. Depuis ce temps qui est à peu près celui où nous nous sommes abonnés aux Annales, quand ma femme ou quelqu'un des enfants sont dangereusement malades il y a fortes doses de prières à Ste Anne combinées d'applications de la médaille du très Saint Pape Pie IX. Du jour où le Saint Père me donna ce souvenir il n'y a eu aucun prix pour me l'ôter ; aujourd'hui on perdrait son temps même en doublant la somme.

A. G. JUNEAU, Wis.

FAVEURS OBTENUES DE STE ANNE. (1)

Après novaines et promesse de publication j'ai obtenu de Ste Anne plusieurs faveurs. *M. et Mme A. C., Alpena, Mich.*—Santé recouvrée, faveurs. *Mme W. C., et une abonnée, Alpena.*—Malade depuis cinq ans, j'ai retrouvé ma santé après des promesses à Ste Anne. Faveurs diverses. *North Governordale.*—Peines patiemment supportées. *Mme G. G.*—Surdité guérie. *Mme A. M. St Ephrem d'Yton.*—Guérison de mon mari incapable de travailler. *Dame I. G., Lewiston.*—Préservée d'une maladie. *L. F., Claremont, N. H.*—Je suis bien reconnaissant envers Ste Anne. *R. V., St Michel.*—Guérison de mes deux petites filles. *Mme S. L., Waterbury.*—*Mme W. T. D.,* remercie Ste Anne. *St Léon.*—Grâces spirituelles et temporelles. *Une abonnée, Trois-Rivières.*—Je remercie la bonne Ste Anne. *Une abonnée, Sherbrooke.*—Petite fille guérie d'épilepsie. *M. L. S., La Présentation.*—Inquiétude de conscience disparue. *L. F. A. L.*—Mal de poitrine guéri. Quatre autres faveurs. *T. S. H. S. A. S., St Elzéar.*—Faveur obtenue et mal de reins, guéri. *G. T., Richardville.*—Retour de la paix dans une famille, troubles de conscience disparus, préservation d'un grand malheur. *B.*—Je remercie Ste Anne. *Mme Jos. G., Détroit, Mich.*—Espoir. *Mme G. I., Chepochet.*—Guérison après promesse et neuvaine. *C. P., Saint François.*—Souffrant d'un mal d'yeux depuis l'âge de neuf ans, j'ai guéri grâce à Ste Anne. *M. B., Sainte Agathe de Lotbinière.*—Je remercie Ste Anne de tout mon cœur. *H. L., St Eloi.*—Fortes douleurs de poitrine soulagées. Une de mes petites filles protégée par Ste Anne. *Ste Jeanne de Neuville.*—Grâces obtenues. *Ste Agathe.*—Parfaitement guérie. *Mme A. B., Saint Valérick de Millon.*—Ste Anne m'a guérie. *Mme M. R., Lisbon, Mine.*—Mon mari devenu sobre, grâce à Ste Anne. *Mme D. R., Ste Hélène.*—Guérison de battements de cœur et de douleurs dans le bras. *M. D. D., Sainte Agathe.*—Guérison après une aumône de \$10.00. *J. D. C., Chester.*—Deux faveurs obtenues. *S. R., Pointe-aux-Trembles.*—Reconnaissance à Sainte Anne. *M., L'Assomption.*—J'ai prié Sainte Anne et elle m'a exaucée. *Mme P. L., Rivière-du-Loup (en haut.)*—Au cinquième jour de ma neuvaine à Ste Anne, j'ai guéri. *D. G., St Thomas de Pierreville.*—Ma petite fille guérie des fièvres et d'une inflammation de cerveau. *Dame J. D., Calumet.*—Ste Anne m'a enfin exaucée, et mon enfant est parfaitement guéri. *Mme M., Sainte Marie, Beauce.*—Mal de gorge, guéri.

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

Mme G. L., *St Colomb de Sillery*.—Reconnaissance à Ste Anne qui a rendu la santé à mon enfant, et à moi. E. F., *Brandon*, Vt.—Mon mari et ma petite fille protégés par Ste Anne. Mme B., *Brandon*.—Mon enfant n'avait de repos ni le jour ni la nuit. Après plusieurs neuvaines il a guéri. Mme P. C., *St Edouard*.—Mal de jambe, guéri. *Manville*.—Action de grâces. C. H., *Ste Rose*.—Guérison. O. G., *Ange-Gardien*.—La grande sainte m'a guéri malgré mon ingratitude. M. B., *Barkville*, Mich.—Reconnaissance pour faveurs spirituelles et temporelles. Une abonnée, *N.-D. du Mont Carmel*.—Préservation d'une mort presque certaine, par l'intercession de Ste Anne. H. G. G., *Pointe-aux-Trembles*.—Guérison commencée. Mme H. L., *St Henri de Lauzon*.—Gloire soit à jamais rendue à Ste Anne. L. A. L., *New Canada*.—Je souffrais d'un mal violent au genou. J'ai obtenu ma guérison. Une abonnée, *North Cambridge*.—Guérison d'un violent mal d'oreilles. Mme D. H.,—Une mère de famille remercie la bonne Ste Anne. *Village Bienville, Lévis*.—Faveurs obtenues. *Ste Julie de Somerset*.—Prières exaucées. A. L., *Crookston, Maine*.—Deux de mes enfants guéris de leurs infirmités. F. X. F., *Vieilles Forges, St Maurice*.—Douleurs à la jambe et au côté, disparues. Mme A. P., *St François, Beauce*.—Guérisons après promesses. L. P., *St François*.—Aujourd'hui, je suis parfaitement bien. D. G. *Muskegon*.—Trois personnes ont obtenu de Dieu par l'intercession de la Ste Vierge et de Ste Anne plusieurs grâces particulières. Guérison d'une personne depuis longtemps malade. Mme A. M., *St Jean de Dieu*.—Mon enfant hégyait, je l'ai amené à Ste Anne de Beaupré, où il a guéri de cette infirmité. Mme O. B., *St Joseph de Lévis*.—Dyspepsie guérie. Mme H. M. D., *St Germain de Grantham*.—Ecarté de ma route par la brume, je me recommandai à Ste Anne et elle me ramena au port. J. M. P.—Incision à la jambe, jugée nécessaire par le médecin et évitée grâce à Sainte Anne. V. M., *Champion, Lac Supérieur*.—Mon enfant était bien malade du rifle, Ste Anne l'a guéri. Mme H., *St Michel*.—Grâce obtenue. Mme I. S. J., *St Paul*.—Grâce temporelle obtenue. Mme J. G., *Saint Romuald*.—Guérison après deux neuvaines. M. B. C., *L'Islet*.—Une dame remercie Ste Anne pour la guérison de son mari souffrant d'un abcès, et pour une faveur personnelle. Mme J. X. C., *Lévis*.—Grâces et faveurs. M. A. T. B.—Mon fils était tellement paresseux qu'il aimait mieux se priver de nourriture que d'en gagner. J'ai invoqué Ste Anne, et aujourd'hui il est très ardent à l'ouvrage. Mme L. P., *Montréal*.—Après avoir fait plusieurs neuvaines à sainte Anne, trois personnes qui me sont chères furent délivrées de cruelles souffrances morales. Une abonnée, *Fall River*.—Au huitième jour

de ma nouvaine, j'ai éprouvé un grand soulagement, et la santé m'est tout à fait revenue depuis lors. *Madame J. R., Saint Roch, Québec.*—Guérison commencée d'un chancre. *J. B., Sorcl.*—Guérison d'une fièvre. Disparition de dartres aux mains. *Sorel.*—Mal de reins, guéri. *Chepochet.*—Béni soit la bonne Ste Anne! c'est le cri de reconnaissance qu'une mère envoie au pied du trône de Ste Anne! *N. D. du Portage* Guérison d'une maladie dont ma mère souffrait depuis six ans. Aussi deux grâces particulières. *Mme V. A. M. et Z. B., Québec.*—Mon enfant souffrait de la dyphérie et d'une maladie de poumons. Je priai Ste Anne et promis de m'abonner aux *Annales* si mon enfant guérissait. La santé de l'enfant est maintenant excellente. *Une mère reconnaissante, St Paul, Minn.*—Guérison complète d'une maladie qui devait me tenir en langueur. Guérison d'un mal de gorge, d'un rhume et de plusieurs autres maladies. *St Anne.*

— 000 —

DONS AU SANCTUAIRE DE STE-ANNE.

Rév. M. Houde, Trois-Rivières.....	\$0.75
Pour 12 personnes affiliées, Lewiston Me.....	3.00
1 abonné par Constance Hotto.....	0.50
" de Amesbury.....	0.25
Calixte Boudreau, Boudreau Village.....	1.00
Par M. le Curé de Loupville.....	13.00
La Dépositaire de l'Hopital-Général.....	0.15
Arthur Cloutier.....	0.65
E. Auger, Worcester, Mass.....	0.65
Dame Pierre Hébert, Anthony.....	1.00
Rév. J. E. Perreault, Webster.....	1.15
Dons de diverses personnes.....	2.75
Dlle Elise Létourneau.....	1.50
S. Fortin, Montague, Mich.....	3.00
Dame Julie Cornique, St-Paul.....	5.00
M. H. Laplante, Holyoke.....	1.00
Dame Jacques Miro.....	0.25
Dame Jos. Chainé, Shawonagan.....	1.00
Moses Hull, Walsham.....	0.65
F. P. Bourbonnais, Montréal.....	0.50
M. le Curé de St-Etienne, Beauharnais.....	0.20
M. Luc Emery via Chatham.....	1.00
Dame Octavio Lemay, pour E. Richard et une autre.....	0.45
Dame J. St-Jean, Minn.....	2.00
Virginie Morin, Champion, Lac Sup.....	1.00
Dominique Garant, fils.....	1.00
J. B. Bergoron, Dme N. St-Laurent.....	1.00
Edouard Hamelin, St-Barthelemy.....	1.00
Don.....	0.15
Emma Loyseau, Spencer.....	1.00

Joseph Courroy.....	1.00
Dame Jos. Courroy.....	1.00
M. Jos. Courroy, fils.....	1.00
Noël Carignan, Atlantic Minn.....	4.75
Alphonso Patonaudo.....	0.15
1 personne de Marlbon.....	0.50
Dame Xavier Coutu, Chepachet.....	1.00
Dame Montmesnil de Southbridge..	1.00
Dlle Marie Olive Parontoau.....	5.00
J. A. St-Germain, New-Haven.....	0.40
N. H. Beauregard.....	0.60
Dame Jean Perreault, St-Pie.....	0.20
Vve Basile Dufresno.....	0.20
Arselio Dufresno.....	0.20
Marc Coderro, Arselio Ohagnon, Georgiana Petit.....	0.65
Famille Etienne Dufresno.....	0.40
Prosper Brillon, Céline Coderro, Pierre Mainville.....	0.65
Famille Ferdinand Barbeau.....	1.50
Louis Lachapello, Norbert Brodeur.....	0.45
Famille Jos. Despots.....	1.00
Famille Jos. Marc Aurèle.....	1.00
Marguerite Tétreault, Dame Moïse Lucier.....	0.50
Pierre Beaudry.....	0.25
Dame Jos. Poulin.....	2.00
Dame Marc Aurèle.....	0.52
Pierre Bruneau, New-Haven.....	0.65
Dame Ernest Brodeur, Putnam.....	0.15
Dame Xavier Beaulieu, Brunswick.....	0.25
Dame Boulanger.....	0.25
Dame Lennoire, Wauregan.....	1.00
Dame William Pratto.....	1.00
1 ab. de Waterloo, Me.....	2.00
Miss Mary Lizotte, East Wilton.....	0.10
Dama Onésime Vasseur, South Peterton.....	0.40
Dame Ephrem Lalonde, (2 billets).....	0.50
Don de Onésime Vasseur, South Peterton.....	0.10
1 billet (Jules Gagnon).....	0.26
Dame Sèvre Loranger.....	0.10
Jeffrey Crispo (don de David Bourgeois).....	1.00
Joseph Landry, Northboro.....	1.00
Edouard Laliberté, Northboro.....	0.35
Révé Scur Connolly, St-Boniface.....	1.00
Dame Esdras Pouliot, pour des personnes de Eit.....	2.00
Olivier Grenier, Belle Prairie.....	0.54
Rév. D. Piché, Berthier en haut.....	1.27
L. M. Shirley, Village.....	2.00
A. F. St-Jacques de l'Achigan.....	1.00
Par Damase Sauvageau.....	0.35
Dame J. Pelletier, Taunton.....	0.25
“ “ “ “.....	0.50
Joseph Landracho, Catherine Place.....	0.30
Josephine Trembley, Ashland.....	0.15

Mary O'Connor, Leeds.....	0.90
Alphonse Motte, Republic.....	0.65
Donat Côté, Brallobow.....	1.00
Dame Xavier Torloir.....	1.00
Dame Eustache Pagé.....	0.30
Jos. Poulin, Minnéapolis.....	1.00
Bruno Leger, Abougagan.....	1.00
Un abonné de Berthier en haut.....	2.00
Alexandre Rémillard.....	0.35
Dame Michel Morin, Chippewa Fall.....	0.30
Dame Geo. Lacroix, Franklin.....	1.00
Louis Métivier ".....	0.50
M. Jos. Sarrasin, Lachenaie.....	0.05
Emilie Fournier, Minnéapolis.....	0.25
Clémentine Marchand, Grubville.....	0.15
Une jeune personne de Northboro.....	0.50
Mary Tourville.....	0.2
Julien Benoit, Lisbon.....	1.00
Un prêtre de Waterville.....	5.00
D. L. Sulem, Mass.....	5.00
Deux abonnés de Brunswick.....	0.60

— 000 —

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

La principale liste de recommandations nous manquant, nous ne pouvons en publier qu'un petit nombre ce mois-ci. Liste complète au prochain numéro.

Le triomphe de l'Eglise Catholique et de Notre saint Père le Pape Léon XIII.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Infirmes, 2 ; malades, 21 ; pères de famille, 10 ; mères de famille, 13 ; familles, 5 ; faveurs temporelles, 9 ; grâces spirituelles, 7 ; jeunes personnes, 11 ; jeunes gens, 4 ; intentions particulières, 4 ; ivrognes, 2 ; enfants, 5 ; entreprises, 3 ; voyageurs, 4 ménages, 3 ; patience 2 ; persévérance, 1 ; cures et paroisses 2 ; institutrices et sacristes ; defunts, 10 ; conversions 2.

Un prêtre, serviteur zélé de Ste-Anne, malade.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi chez le peuple canadien.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.